

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p>PRIX DE L'ABONNEMENT Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. — Trois mois fr. 3. — Etranger: (Union postale) fr. 12. —</p>	<p>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis.</p>	<p>PRIX DES ANNONCES la ligne ou son espace: Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct RÉCLAMES 50 ct.</p>
---	--	---

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du Journal.

Avis

Nous prions nos abonnés de faire bon accueil au remboursement du 2^d semestre 1905 qui leur sera présenté dans le courant du présent mois.

Nous les remercions pour la confiance qu'il nous ont témoignée jusqu'à ce jour et pour l'appui précieux et croissant qu'ils donnent à notre journal.

L'Administration.

L'Affaire du Maroc

Le différend marocain, qui a déjà fait couler tant d'encre, est de la part du *Bund*, journal officieux du Conseil fédéral, l'objet d'une correspondance intéressante dont il nous semble opportun de reproduire la substance, ne fût-ce que pour faire connaître le sentiment de nos voisins d'outre-Rhin dans une question au sujet de laquelle nous ne possédons que l'appréciation française. Cela ne veut pas dire que nos sympathies ne soient toujours et entièrement acquises à la grande république sœur; ce n'est qu'à titre de renseignement que nous voulons rapporter les idées dont notre confrère se fait l'écho.

Si l'on considère la situation sans parti pris et en faisant abstraction de toute sympathie de race, on ne peut méconnaître le bien fondé des réclamations du gouvernement impérial. D'autre part, on peut se convaincre aussi, en considérant le langage de la presse allemande, que de louables efforts sont faits et se poursuivent en vue d'éviter une tension plus vive dans les relations diplomatiques.

Le spectacle auquel nous assistons depuis une vingtaine d'années devient nécessairement fastidieux. En effet, que voyons-nous? Les grands Etats arrondissent tout à leur aise leur territoire

colonial, ils étendent sans scrupule leur sphère d'influence et se partagent le monde avec la plus parfaite désinvolture, tout en jetant de côté un coup d'œil de colère à l'Allemagne dès que celle-ci fait mine de vouloir dire un mot et de réclamer une part quelconque dans cette répartition.

La France ne s'est-elle pas constituée, dans le cours des dix dernières années, un immense empire colonial en comparaison duquel les territoires récemment acquis par l'Allemagne font bien triste figure? L'Angleterre n'a-t-elle pas „empoché“, pour ainsi dire, les républiques sud-africaines, après avoir fait main basse sur l'Egypte et le Soudan? Et récemment encore n'a-t-elle pas envahi et occupé le Thibet? La Russie s'est emparée de la Mandchourie. Son appétit jamais assouvi a provoqué la résistance du Japon qui arrêtera pour quelque temps, espérons-le, la rapacité moscovite. L'Amérique a occupé et conquis Cuba, Costarica et les Philippines.

L'Allemagne, pendant tout ce temps, n'a acquis que le territoire insignifiant et bien éloigné de Kiau-Tschau qui risque de lui procurer peu d'avantages, mais pas mal d'embarras.

Sans vouloir à toute force augmenter son territoire, l'Allemagne ne peut pourtant assister avec indifférence à cette perpétuelle agitation des autres puissances en vue d'accroissement colonial. Elle n'est, certes, pas naïve au point de penser qu'elle doit, dans un sentiment exagéré du droit, exclure de sa pensée toute idée ambitieuse.

La politique et l'histoire sont dirigées moins par la justice que par la force et la ruse. Or, on ne peut méconnaître qu'à cette heure-ci, alors que la Russie est paralysée, l'Allemagne ne soit la puissance la plus imposante de l'ancien continent. Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre le chiffre de la population

française en regard de celui de l'Allemagne et de songer au nombre comparatif des hommes que les deux Etats peuvent mettre en campagne. N'est-il pas du „devoir“ du gouvernement impérial de mettre à profit l'occasion qui se présente de montrer aux puissances rivales que l'Allemagne veille et qu'elle n'entend pas être traitée en quantité négligeable?

La question du Maroc n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder la coupe depuis longtemps pleine. La France, qui avait si subitement annexé Tunis, ne pouvait pas manifester trop ouvertement ses visées ambitieuses sur le Maroc. Elle s'est entendue avec l'Angleterre. Or, personne ne peut raisonnablement prétendre que la convention anglo-française concernant l'Egypte et le Maroc doive lier et obliger l'Allemagne et d'autres puissances.

Le germanophile Delcassé a voulu ignorer et isoler l'Allemagne. Il a perdu, à ce jeu-là, son portefeuille et son prestige. Malgré la blessure que l'amour-propre français a dû recevoir de ce fait et en dépit des excitations de la presse anglaise, l'opinion publique française — c'est une justice à lui rendre bien sincèrement — ne s'est pas laissée emporter; le sang froid et la raison ont triomphé de toutes les suggestions du chauvinisme.

C'est, certes, une pensée rassurante que celle qu'on éprouve en constatant que, malgré son alliance avec l'Angleterre, la France n'entend pas se laisser entraîner à l'aventure dans une guerre avec cette Allemagne si odieuse aux fils d'Albion. Fashoda n'est, du reste, pas oublié. A cette époque, il n'y a pas encore dix ans, des voix autorisées préconisaient en France un rapprochement avec l'Allemagne et même une alliance offensive contre la puissance qui avait infligé une humiliation si douloureuse à l'amour-propre national français.

Depuis longtemps l'Allemagne est de la part de l'Angleterre l'objet d'une envie qui s'accroît d'année en année. Les rapports de l'Allemagne avec la France ont été, malgré 1870, empreints de plus de franchise. Le prince chancelier, de Bulow, fera, on peut en être sûr, tout ce qu'il pourra pour aplanir le différend et trouver des moyens de conciliation. L'Allemagne n'a nullement l'intention de supplanter la France; elle est, au contraire, bien disposée à lui accorder tous les avantages et les privilèges que celle-ci a le droit de revendiquer en qualité de voisine par sa frontière algérienne et de première intéressée au rétablissement de l'ordre et de la sécurité dans le Maroc.

Il est intéressant de remarquer combien le langage de la presse dans les deux pays directement en cause, la France et l'Allemagne, a été plus convenable et plus calme que celui des journaux anglais. Le *Temps*, le *Figaro* et d'autres grands quotidiens recommandent la conférence, tandis que le gouvernement anglais la repousse avec une raideur toute britannique.

L'Allemagne peut et veut s'entendre avec la France malgré l'Angleterre. C'est là une intention que le gouvernement impérial a manifestée avec la même clarté que sa volonté d'avoir, dans les questions d'ordre international, droit aux égards qui lui sont dus.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat consulté estime que la fermeture des magasins ordonnée par la loi sur la police du dimanche doit être interprétée dans ce sens que non seulement les portes vitrées mais aussi les portes extérieures, quand il y en a, doivent rester fermées pendant les offices divins.

— Ainsi, vous pouvez affirmer l'exactitude de l'heure et de la date du jour où vous avez vu votre voisin pour la dernière fois?

— Oui, mon juge, c'était bien le 25 mai, entre huit et neuf heures du soir; je le signerais de mon sang.

— C'est bien, madame, vous pouvez vous retirer; mais dans le cas où j'aurais besoin d'autres renseignements...

— La dame Pluchet sera toujours à votre disposition, interrompit le quinquagénaire, qui s'éloigna en faisant la plus gracieuse de ses révérences.

Cœkler et Beaudouin avaient écouté attentivement et regardaient M. de Presmenil.

Celui-ci résumait tout haut les réflexions que lui suggérait la déposition de la verbeuse commère.

— Ainsi, dit-il, M. François a reçu dans la soirée du 25 mai un étranger; ce fait paraît bien établi. Le témoignage de la femme Pluchet corrobore pleinement celui de la femme Masonillet. L'un et l'autre désignent l'heure d'une façon précise. C'est donc quelques instants après le départ de cet inconnu que M. François, à la suite d'une discussion assez vive, aurait tracé le commencement de la lettre inachevée et datée du même jour qu'il destinait à sa fille.

— Le pauvre homme était évidemment sous

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

34

LE CRIME

DE LA

RUE CHANOINESSE

PAR

ALBERT BIZOUARD

TROISIÈME PARTIE

Le testament

— On est femme, mon juge, n'est-ce pas? donc, un peu curieuse. Comme je n'avais jamais remarqué personne chez mon voisin d'en face, qui, sauf votre respect, vivait comme un ours, j'étais intriguée et je regardai plus attentivement.

— Enfin, qu'avez-vous vu?

— Voilà. Les deux hommes n'avaient pas l'air de se connaître. Le visiteur était un beau brun, bien bâti, et avec cela décoré, monsieur. Oui, je vois encore son ruban rouge, tel que

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

je vous vois.

— Au bout de quelques instants, — faut croire qu'ils se disaient des choses peu agréables, — v'là que le père François se lève, tourne, marche; on aurait dit un lion dans sa cage; il remuait les bras en l'air. Bon, que je me dis, ils se disputent.

— Je ne me trompais pas, car bientôt j'entendis les voix qui se grossissaient, qui se grossissaient; l'explication était chaude. Cela me semblait si drôle que je ne perdais pas un geste, pas un mouvement.

— Enfin, au bout d'une demi heure, oh! oui, d'une bonne demi heure, v'là qu'une queue d'éclair illumine toute la rue, toutes les maisons; le tonnerre se mit à gronder. Faut que je vous dise encore, mon doux juge, je ne suis pas brave, malgré mes cinquante ans d'âge; je suis peureuse comme une p'tite fille; j'ai une peur atroce de l'orage.

— Enfin, pour abrégé les choses, quand ces messieurs eurent fini de se disputer, — car, pour sûr, ils se sont disputés, l'inconnu prit son chapeau. M. François, sa lampe à la main, reconduisit son visiteur; puis la pluie est venue tomber à torrents; le tonnerre a éclaté et m'a mise tout sens dessus dessous. Je m'ai bien vite alors retirée de la fenêtre en faisant de grands signes de croix et je m'ai couchée toute tremblante de peur. V'là, mon doux juge,

tout ce que la veuve Pluchet, votre servante, a vu dans la soirée du 25 mai.

— Et vous êtes certaine de cette date?

— Comme je suis sûre de n'avoir jamais failli à mes devoirs d'épouse. Je me rappelle d'autant mieux que c'était le 25 que, deux jours après, le 27, je suis partie pour Lille en Flandre, auprès de ma petite-fille, qui venait d'accoucher d'un beau gros garçon. Ma pauvre enfant a été bien malade; aussi je suis restée à la soigner et ne suis revenue à Paris que depuis quarante-huit heures.

— Ainsi, reprit M. de Presmenil, un peu fatigué de la loquacité de la femme Pluchet, vous avez vu l'étranger qui est venu ce soir-là chez M. François. Pourriez-vous le reconnaître?

— Si je pourrais reconnaître un si bel homme! Oh! pour sûr, avec ses grands favoris noirs, son teint pâle, ses yeux qui brillaient comme des escarboucles.

— Quel âge paraissait-il avoir?

— Vingt-sept à vingt-huit ans au plus. C'est un homme bien comme il faut, élégant, d'une taille élancée, tenez, comme la vôtre, mon doux juge. Qu'on me le montre, et je vous garantis le reconnaître entre mille.

— Mais, le lendemain de cette soirée, avez-vous aperçu M. François?

— Non monsieur.

— Il est accordé un droit d'enseigne à Mlle Emma Gunther pour son établissement à Champéry sous le nom de „Chalot Bellevue, pension famille“.

— Il est porté les arrêtés ci-après :

1. prescrivant des mesures d'alpage concernant le bétail se trouvant sur le territoire des communes de Chalais et de Grône ;

2. concernant l'établissement d'une canalisation d'eau potable sur la route du St-Bernard en faveur du bâtiment des douanes fédérales.

La mission du prêtre. — Parce que nous nous permettons de reproduire quelques passages de la dernière Encyclique du pape Pie X aux évêques de l'Italie, on ne nous accusera cependant point d'attaquer la religion ; car enfin la religion est bien différente du fanatisme, la vérité autre chose que la passion et la tolérance bien supérieure à l'exclusivisme.

Que de fois nous nous sommes plaints du rôle que nombre d'ecclésiastiques affectaient de jouer dans nos luttes et dans nos affaires politiques. Sans doute il est une bonne partie du clergé qui sait se souvenir encore des paroles du Maître : „Mon règne n'est pas de ce monde“ ; mais combien de fois n'avons nous pas vu le prêtre descendre dans l'arène politique et se plaindre ensuite d'avoir vu sa soutane porter les éclaboussures du chemin ?

Aujourd'hui c'est de Haut que vient la critique, c'est de la chaire de St-Pierre même que viennent les recommandations. Ecoutez plutôt le passage suivant :

« Le prêtre, élevé au-dessus de tous les autres hommes pour remplir la mission qu'il tient de Dieu, doit se maintenir également au-dessus de tous les conflits, de toutes les classes de la société. Son propre champ d'action est l'église, où, comme ambassadeur de Dieu, il prêche la vérité et inculque, avec le respect des droits de Dieu, le respect des droits de toutes les créatures. En agissant de la sorte, il ne s'expose à aucune opposition, il n'apparaît pas comme un homme de parti, partisan des uns, adversaire des autres ; pour éviter de heurter certaines tendances ou pour ne pas irriter sur plusieurs sujets les esprits excités, il ne se met pas dans le péril de dissimuler la vérité ou de la taire, manquant dans l'un ou l'autre cas à ses devoirs, sans ajouter qu'amené à traiter bien souvent de choses matérielles, il pourrait se trouver solidairement responsable d'obligations funestes pour sa personne et pour la dignité de son ministère. Par conséquent, il ne devra jamais prendre part à des associations de ce genre, si ce n'est après mûre considération, d'accord avec son évêque et seulement dans les cas où son concours est à l'abri de tout danger et d'une utilité évidente. »

Les journaux cléricaux qui ont reproduit cette Encyclique, dit notre confrère de Fribourg, à qui nous empruntons ces lignes, ne manqueront pas de la commenter ; ils trouveront sans doute moyen de justifier les ecclé-

siastiques qui s'en vont pérorer dans les associations politiques en disant que pour eux il s'agit uniquement « d'améliorer dans les limites de la charité et de la justice, la condition économique du peuple » ou de « combattre la tyrannie envahissante du socialisme. »

Mais nous n'en sommes point là quand il s'agit d'appuyer un parti politique contre un autre parti, qui compte souvent autant de bons chrétiens que celui qui reçoit les faveurs du clergé. Nous n'en sommes point là quand il est question d'élections ou de votations, où la religion n'a rien à faire et que, malgré cela, le prêtre relève le pan de sa soutane, sort de « son champ d'action qui est l'église », se jette dans le champ clos et apparaît « comme un homme de parti, partisan des uns et adversaire des autres ».

Nous avons trouvé intéressant de relever ce passage caractéristique. Sans doute cela ne changera rien aux mœurs de notre pays, où nous sommes habitués de voir sortir à toute heure critique le drapeau de la religion en danger. Cela continuera comme du passé, mais il y aura peut-être quelques ecclésiastiques qui reliront les paroles du pontife romain et qui ne voudront plus jouer le rôle d'agitateurs politiques et de brouillons. Ce serait déjà quelque chose.

Lutte contre l'alcoolisme. — La Ligue catholique valaisanne d'abstinence, présidée par M. le chanoine Gross, se réunissait jeudi dernier à Sierre, dans la grande salle que la famille de Courten avait gracieusement mise à sa disposition pour l'occasion.

A la suite d'une éloquente conférence de M. A. Duruz, le nouveau chef de la gare de Sierre, et d'un pressant appel du président de la Ligue aux sentiments chrétiens et philanthropiques du nombreux auditoire, trente personnes signèrent séance tenante leur adhésion à cette belle œuvre ; car pour nous, c'est là incontestablement une œuvre de charité et une propagande appelée à faire un grand bien dans notre pays où le fléau de l'alcoolisme fait continuellement de nouveaux ravages et de nouvelles victimes.

Que la Société antialcoolique se dise catholique ou protestante ou qu'elle travaille en dehors de toute considération religieuse ou confessionnelle dans des sentiments purement humains, peu nous importe. Le but est noble, et pourvu que nos abstinents valaisans ne condamnent pas en principe l'usage modéré des boissons fermentées, nous ne pouvons que féliciter ceux qui font temporairement le sacrifice de leur verre de vin pour tendre la main à leurs semblables et sauver des familles entières de la ruine et de la misère par l'alcoolisme.

Boil'eau.

Offices de poursuite en 1904. — Il y a eu, en Valais, en 1904, 19,730 commandements de payer (21,593 l'année précédente), 3296 saisies mobilières et 934 immobilières, 730 ventes, soit enchères, 412 séquestres, 42 faillites, 4 concordats et 1692 actes de défaut de bien.

Le district de Martigny tient le record

pour les commandements de payer, avec 3313 ; dans celui de Conches, on n'en comptait que 107. Sur 1693 commandements lancés à Brigue, 582 ont été frappés d'opposition. Dans le même district, il y a eu 329 séquestres sur 412 dans tout le canton. 454 actes de carence ont été délivrés dans le district de Martigny, 422 à Monthey, 98 à Sion et 3 seulement dans le district de Rarogne.

Nos 14 offices des poursuites ont encaissé 937,866 fr., dont 226,217 à Martigny ; 203,525 à Monthey ; 109,561 à Viège ; 95,726 à Sion et 3057 seulement dans le district d'Hérens.

Etude de caractères. — *Le caractère oui, oui, oui, oui, oui.* — Avant tout préambule, pour ne pas vous laisser plus longtemps dans l'incertitude en présence d'un titre aussi baroque, je vous dirai que ce caractère existe. J'ajouterai d'emblée que c'est le caractère le plus dangereux. Généralement, l'heureux ou malheureux possesseur de ce caractère revêt les apparences d'un brave homme et très souvent il l'est, mais à sa façon. Il se figure qu'en approuvant tout ce qu'on lui dit, en répétant son éternel oui, oui, oui, il a satisfait à tous ses devoirs. Il trouve assez de gogos, et ceux-là par contre sont nombreux qui aiment l'approbation et se tortent les pouces de plaisir en entendant ce bienveillant „oui, oui“. Les gogos se figurent ainsi que leurs raisonnements ne peccent absolument pas, que le renseignement voulu et attendu est conforme à la vérité. Quelle est la mentalité du „Oui oui“ ? Qui potest bene definire sicut deus habeatus ? Ce serait donc braver les dieux que de vouloir le définir ; mais cependant je crois pouvoir en donner un aperçu. Le „oui oui“ peut avoir deux manifestations différentes et ces manifestations peuvent être le résultat, soit d'une étroitesse d'esprit et d'intelligence très accentuée, soit d'une profonde hypocrisie ou fausseté n'excluant absolument pas des facultés intellectuelles. Très souvent et le plus souvent les facultés intellectuelles sont absentes, il ne reste que l'étroussure d'idées et l'hypocrisie. Demandez à Monsieur „Oui oui“ s'il croit que les étoiles circulent dans l'espace ou si elles sont fixes ; avant la fin de votre phrase il vous dira : „Oui oui“. Vous ajoutez : „Oui oui“, c'est bon à dire, mais cela ne me dit pas si les astres circulent ou ne circulent pas ? La même réponse sourd de la même source et vous entendez encore l'éternel „Oui oui“. — Dis donc, mon ami „Oui oui“, que penses-tu du négociant G... ? Pour mon compte, je crois qu'il sait faire ses affaires et que tout ce que l'on dit de lui n'est pas vrai, qu'en dis-tu ? — Oui oui, je suis de ton avis. — Mais cependant on dit que dans telle circonstance il a dû agir un peu, comment dirai-je cela, un peu... un peu indécatement ? Encore la même réponse : oui oui oui. — Mais alors qu'en penses-tu, est-il un brave homme ou le crois-tu capable de commettre une indélicatesse ? Encore oui oui oui. — Mais mon cher, je t'en prie, est-ce oui qu'il est un brave homme ou oui qu'il est indélicat ? Réponse : oui, oui, oui, oui.

client l'avait arrêté rue Chanoinesse, près de Notre-Dame.

Après avoir conduit celui-ci sans but, d'abord tout le long des quais, puis aux Champs-Élysées, au bois de Boulogne, le cocher s'était retourné et avait aperçu son voyageur donner des signes évidents d'une vive surexcitation. Il demanda alors où il devait aller.

— Au café Anglais, répondit le jeune homme décoré, qui semblait se préoccuper de moins en moins de l'horrible temps qu'il faisait depuis une heure et demie.

— Quel rapport établissez-vous entre ces faits ? demanda M. de Presmenil.

— Le rapport, le voici, répondit Beaudouin, un peu interloqué par cette demande :

Le signalement du jeune homme auquel j'ai parlé à la porte du café Anglais se rapporte exactement à celui que la femme Pluchet vient de donner à l'inconnu reçu par le père François le 25 mai. De plus, l'heure à laquelle cet individu a quitté le numéro 54 de la rue Chanoinesse est, à quelques minutes près, la même que celle à laquelle le cocher a pris son voyageur dans la dite rue. Je crois donc pouvoir affirmer qu'il y a identité entre le visiteur de M. François et le voyageur conduit au café Anglais par mon cocher.

— Mais ce cocher, interrogea M. de Pres-

Confiez quelque chose à „Oui oui“ ; il vous promet le secret ; qu'un tiers l'interroge ensuite sur des questions supposées rentrant dans la confiance, il vous répondra invariablement cette fois-ci : Non, non, non, pensant que la réponse peut vous être agréable. — Mais sur quoi te bases-tu pour dire „Non“ ? Ah ! Oui, oui, oui, sera sa réponse. C'est un mélange indéfinissable, c'est le plaisir d'approuver, c'est une étroitesse d'esprit couverte d'une certaine bonhomie et cette bonhomie est dangereuse. Elle est d'autant plus dangereuse que les gogos sont nombreux qui recourent au bonhomme „Oui oui“, car il est bonhomme et en a toutes les qualités sans en avoir les distinctions. Et pour en finir, je prierai Messieurs les gogos de ne plus l'être après avoir fait plus ample connaissance avec l'ami „Oui oui“.

Les grands express du Simplon. — La conférence internationale des chemins de fer qui s'occupe des horaires d'hiver et qui est réunie actuellement à Liège, a décidé de créer entre Paris et Milan, par le Simplon, un train composé exclusivement de wagons-lits et de wagons-restaurants. Ce train de luxe circulera trois fois par semaine. Il effectuera le trajet en moins de 16 h.

L'horaire d'été sera établi en décembre prochain à Florence.

Alpinisme. — La traversée de Zinal à Zermatt par le col du Trift (3540 m.) a été faite le 2 juillet, pour la première fois cette année, par MM. Bitischin et Badan, conducteurs C. F. F., E. Pasche, photographe, Sion, accompagnés du guide Joachim Theytaz, de Zinal.

La fête des vigneronns de Vevey. — Le service de l'exploitation des C. F. F. (1er arrondissement), a déjà fixé l'horaire des trains spéciaux pour Vevey qui seront organisés pendant la fête des Vignerons. Il s'agit d'assurer le transport des milliers de spectateurs qui, du 4 au 11 août, afflueront à Vevey de toutes les parties de la Suisse.

Vendredi 4 août, et mardi 8 août sera organisé un train du Valais pour la contrée de Brigue à St-Maurice avec retour le même jour.

La crue du Rhône. — Les chaleurs torrides, anormales dont nous sommes gratifiés depuis quelque temps, et qui, entre parenthèses, au dire d'un nouveau prophète du temps, qui s'intitule Vieux Major, doivent se continuer jusqu'à la fin du mois, en provoquant sur les hauteurs une rapide fonte des neiges, ont enflé démesurément les torrents latéraux et par ricochet fait monter considérablement le niveau du Rhône. Sur tout son parcours on a été sur le qui-vive, dans la crainte, sinon d'une inondation, du moins de débordements partiels ou de rupture de digues.

Jusqu'à présent, on ne signale pas, du moins dans le Bas-Valais de dégâts sensibles.

Par contre, dit la *Gazette*, autour de Sion, de Bramois et de St-Léonard, beaucoup de cultures sont endommagées tant par suite de la filtration des eaux du Rhône que du débordement de la

menil, comment le retrouver ? Avez-vous son numéro ?

— Oh ! je ne l'ai pas oublié ; c'est le numéro 2964.

— Bravo ! nous tenons notre homme alors, interrompit Cœkler.

— Et demain, vous entendrez le cocher ; je vous l'amènerai porteur de sa feuille de travail du dit jour, continua l'indicateur.

— Ne perdez pas de temps et retrouvez-moi au plus tôt l'individu qui conduisait la voiture 2964 le 25 mai dernier, répliqua vivement le juge d'instruction, chez lequel venait de s'opérer une véritable révolution.

Cœkler, de plus en plus satisfait de Beaudouin, se retira avec ce dernier et, une fois dehors, lui fit les plus vifs compliments sur ses instincts policiers et son esprit d'observation.

L'indicateur eut un sourire malin et accueillit les félicitations du brigadier de la sûreté avec une modestie, non exempte d'orgueil.

— Si tu continues, garçon, et le hasard te servant comme il te sert, tu me dameras le pion et tu me feras bientôt le poil, dit Cœkler à son agent.

(à suivre.)

l'influence d'un violent chagrin causé sans doute par la conversation qu'il venait d'avoir avec son visiteur.

— Que s'est-il donc passé entre ces deux hommes et quel motif les avait rapprochés ? Comment retrouver aujourd'hui cet étranger ! dont nous n'avons, en somme, qu'un signalement assez vague ?

— Ce n'est peut-être pas aussi difficile que vous le pensez ? monsieur, répondit Beaudouin.

— Vous croyez, mais quel moyen employer ?

— D'ici à vingt-quatre heures, je puis être en mesure de vous fournir ce moyen.

— Vous, et comment ? demanda vivement le juge d'instruction.

— Je vais vous le dire, monsieur, répliqua Beaudouin avec assurance.

Cœkler n'en pouvait croire ses oreilles ; il regardait son auxiliaire avec une incrédulité railleuse.

— Blanc-bec ! murmura-t-il entre ses dents, tout en haussant les épaules.

— La date indiquée par la dame Pluchet, reprit le camelot, et les détails rappelés par elle sur l'orage qui a éclaté le 25 mai, m'ont remémoré un fait ayant dans ces circonstances une sérieuse importance. Ce jour-là, vous devez vous le rappeler, monsieur Cœkler, il a fait un temps horrible ; nous étions tous deux

de surveillance au théâtre de l'Opéra-Comique, vous à l'intérieur et moi à l'extérieur.

— Tu as parblen raison ! exclama le brigadier de la sûreté. En effet, garçon, je me souviens ; je tenais alors en observation une certaine femme ; et je t'ai même parlé à la sortie du théâtre.

— Vous voyez que mes souvenirs ne me trompent pas, répondit le camelot.

— Eh bien ? demanda M. de Presmenil.

Tandis que l'eau tombait à torrents, vers onze heures, je m'étais mis à l'abri sous la marquise du café Anglais, à l'entrée de la rue Marivaux. A ce moment un fiacre s'arrêta : je m'approchai afin d'ouvrir la portière ; je n'en eus pas le temps, car un homme âgé de vingt-six à vingt-sept ans, décoré, ayant de grands favoris noirs, des yeux brillants, sauta brusquement sur le trottoir et, me regardant un instant, me tendit un billet de cent francs pour payer le cocher. Il monta précipitamment l'escalier du restaurant, après m'avoir toutefois recommandé de lui faire passer sa monnaie et de donner vingt-cinq francs au cocher pour prix de son travail. En présence d'une pareille aubaine, l'automédon m'offrit une bouteille et me raconta, le verre à la main, que son généreux voyageur ne l'avait occupé que deux heures à peine. Il m'apprit qu'il avait chargé au moment où l'orage commençait et que son

Borgne qui est sortie de son lit et qui charrie des débris de toute sorte, troncs d'arbres, etc.

Le Haut-Valais serait de son côté fortement éprouvé, en particulier dans la vallée de Viège, où comme nous le disons plus haut, le débordement d'un torrent a intercepté un moment la circulation des trains près de Herbriggen et nécessité un transbordement.

De St-Nicolas on mande que le débordement de plusieurs cours d'eau a causé des dégâts considérables et que la route est interceptée. Enfin dans la région du village du Simplon, un petit lac du glacier de Bodmen, en s'écoulant par une poche subitement ouverte, a enlevé le pont de Lobwegraben.

Le Viège-Zermatt. — La circulation des trains sur la ligne Viège-Zermatt, interrompue l'après-midi de samedi par un amoncellement de boue et de cailloux provenant du torrent Bilbach, près de Herbriggen, sur un espace de 15 mètres, a déjà été rétablie le même soir; il n'est donc pas exact de dire que la ligne a été coupée et que les trains ne circulent pas.

Grand-St-Bernard. — Le 13 juillet aura l'inauguration de la statue de Bernard de Menton, fondateur de l'hospice, et le lendemain 14, l'inauguration, à la ville d'Aoste, du tronçon de route Grand-St-Bernard-St-Rhémy, premier village sur le versant italien.

A cette occasion l'administration du couvent fait savoir que le soir de ces deux jours seuls les invités pourront être logés, ceci en raison de la grande affluence de monde.

Martigny-Ville. — La kermesse, organisée dimanche par les deux sociétés-sœurs la *Cécilia* et l'*Octoduria*, sur l'avenue de Martigny-Bourg, a obtenu un franc succès. Les diverses attractions qu'elle comportait ont été suivies par un nombreux public, friand de ce spectacle nouveau et rare. Un bal champêtre entraînant a clôturé cette joyeuse fête.

La fête du Sauvetage du Léman

Le charmant village du Bouveret, au bord du lac, était en fête dimanche; ses rues, son quai étaient pavés, enguirlandés; c'est qu'il avait l'honneur de recevoir, pour la première fois depuis qu'elle est fondée, la société internationale de sauvetage du lac Léman et chacun, administration comme les particuliers, tenait à ce que la réception ne laissât rien à désirer, et c'est ce qui est arrivé, hâtons-nous de le dire.

Dès le matin, les trains et les bateaux déversent au Bouveret des flots de promeneurs: valaisans, vaudois, savoyards, genevois, les membres des 15 sections de sauvetage qui prendront part aux courses nautiques, soit St-Gingolph, Meillerie, Thonon-les-Bains, Vevey-Plan, Villeneuve, Vevey-Vétéran, St-Gingolph, Rolle, Ouchy, Cully, Coppet, Yvoire, Lutry, Territet, St-Prex, Hermance, en tout près de 300 rameurs dans leur tenue pittoresque. (La section du Bouveret, comme vorort, ne devait pas participer).

Les personnages officiels sont aussi là: MM. Fédor de Crouzaz, de Lausanne, président de la Société de sauvetage, Bioley, président du Conseil d'Etat du Valais, Couchepin, conseiller d'Etat, chef du département de Justice et Police, Cossy, chef du département vaudois de Justice et Police, Rehous, secrétaire du même département pour Genève, M. Lauzerens, sous-préfet de Thonon, MM. Pignat, président de Vouvy, Bressoud, président de Vionnaz, etc.

A 10 1/2 h. le cortège se forme pour la réception des sections à la place de fête au bord du lac où sera offert le vin d'honneur. En tête, quatre gendarmes valaisans dans leur équipement des grands jours; suivent six demoiselles aux couleurs nationales et savoisiennes, la section de sauvetage du Bouveret avec son drapeau, l'*Harmonie* de Monthey, qui conduit le cortège aux accents entraînants de la marche du Centenaire, un groupe d'enfants et la fanfare de Port-Valais, puis les invités et les membres des sections.

C'est M. G. Curdy, le jeune et dévoué président de Port-Valais, lequel, avec le concours de ses collaborateurs et de la population, n'ont rien épargné pour recevoir dignement leurs hôtes

d'un jour, qui souhaite à tous une cordiale bienvenue; il rappelle en passant le souvenir de M. Ducrey, un fervent habitué des fêtes du sauvetage, et exprime l'espoir que celle de ce jour laissera à tous les participants une impression aussi bonne et durable que les précédentes.

En cortège encore et musique en tête on se rend ensuite à la maison communale, gentiment décorée, où doit avoir lieu la séance administrative, c'est-à-dire la lecture du rapport de l'exercice écoulé et la distribution des récompenses.

M. de Crousaz, le président central de la société du Sauvetage, dont le dévouement à celle-ci ne s'est pas lassé un seul jour, salue les courageux sauveteurs du lac Léman qui ne craignent pas d'exposer leur vie pour sauver celle de leurs semblables et constate la présence des représentants officiels du département de la Haute-Savoie et des cantons riverains. Il évoque le souvenir du regretté conseiller d'Etat M. Jules Ducrey, un ami dévoué de l'œuvre du sauvetage. L'assemblée se lève pour témoigner sa sympathie à la mémoire du défunt. M. de Crousaz présente ensuite le rapport; nous le résumerons dans notre prochain n°.

La séance administrative terminée, le cortège se reforme pour se rendre au banquet installé, comme nous l'avons dit, au bord du lac, dans une large cantine couverte, ayant une vue splendide sur le lac et la rive vaudoise. Le menu, excellent, était servi par M. Vez, restaurateur au Bouveret.

C'est ensuite la partie oratoire qui commence, comme l'exige toute fête civique.

M. Pignat, le sympathique président de Vouvy, fonctionne comme major de table; le premier orateur à qui il donne la parole est M. de Crousaz, le digne président du sauvetage. Celui-ci remercie le Bouveret de son accueil si parfait. Il dit ensuite que les sauveteurs du Léman ont détruit les barrières fâcheuses et fictives entre la Suisse et la France; d'autre part Genève, Vaud et Valais marchent aujourd'hui la main dans la main. L'orateur boit à la concorde entre nations et cantons, à la République française, à son respecté président, M. Loubet.

C'est ensuite à M. Arthur Couchepin, le nouveau conseiller d'Etat, chef du département de Justice et Police, qu'est donnée la parole; sa présence à la tribune est saluée de nombreux vivats.

Heureux d'inaugurer ses nouvelles fonctions publiques au milieu des sauveteurs du Léman, l'orateur constate d'abord qu'il y a une ombre dans cette radieuse journée; il déplore la perte qu'a faite le pays dans la personne du Conseiller d'Etat Ducrey et vient avant tout rendre hommage à la mémoire de cet homme de cœur. Puis, s'adressant aux diverses autorités françaises et suisses ainsi qu'aux membres des sections de sauvetage, il les salue au nom du gouvernement valaisan.

Le Conseil d'Etat a été flatté de l'honneur fait au Valais en y tenant les assises de cette belle fête internationale.

Mais, il est vrai, le Léman nous appartient dans une large mesure; c'est à notre vieux Valais qu'il doit la vie, ce sont les eaux de nos glaciers qui le renouvellent sans cesse.

L'œuvre des sociétés de sauvetage est belle entre toutes.

Aussi les pouvoirs publics lui doivent toute leur gratitude et leurs sincères encouragements, surtout pour l'exemple donné.

A notre époque de scepticisme et d'égoïsme, les exemples de l'esprit de dévouement et d'abnégation ne seront jamais trop nombreux. Il y a beaucoup d'hommes de bonne volonté, les hommes d'action se font rares. Et cependant les grands problèmes de l'heure présente demandent des hommes d'action, des hommes de sacrifice qui s'oublient pour les autres. Pour réussir, la bonne volonté ne suffit pas, il faut l'effort commun et sincère de tous.

L'orateur termine par cette péroraison: Vaillants membres des corps de sauvetage du Léman, puisse votre exemple faire comprendre aux générations actuelles la nécessité de l'oubli de soi-même, le devoir de l'homme fort de venir en aide à son semblable faible, l'opportunité de réaliser cet idéal en créant et développant toujours plus les

œuvres de solidarité et de prévoyance sociale qui, dans le domaine matériel, constituent, pour ainsi dire, les corps de sauvetage de l'humanité souffrante.

Ce beau discours est souligné d'enthousiastes applaudissements.

M. Cossy, conseiller d'Etat, remercie les sauveteurs de leur belle fête au nom des cantons de Vaud et de Genève. Le représentant du gouvernement vaudois développe avec humour les termes d'une déclaration qu'il vient d'entendre à l'adresse d'une demoiselle d'honneur. Les sociétés de sauvetage de Genève et de Vaud disent aujourd'hui à celle du Bouveret: „Ma mie, je t'aime tout plein!“ Aux sauveteurs du Bouveret! (*Rires et bravos*).

M. Lauzerens, sous-préfet de Thonon, dit que, toujours davantage, la France mettra la plus entière bonne volonté pour maintenir la paix et l'union avec ses voisins de la Suisse. Le Valais nous reçoit aujourd'hui de façon trop libérale et trop belle. C'est une belle journée de concorde internationale. Aux républiques sœurs!

M. le président du Conseil d'Etat Bioley, dans une pathétique improvisation dit ensuite son admiration pour l'œuvre des sociétés de sauvetage, qui parle constamment d'amour, de sacrifice et de solidarité; il adresse en terminant ses félicitations à toutes les sociétés et à toutes les autorités pour la belle fête de ce jour en leur disant un dernier adieu au nom du canton du Valais.

M. Pignat clôt la série des discours en portant un toast chaleureux à l'excellente „Harmonie“ de Monthey qui a si bien concouru à la brillante réussite de la fête de ce jour.

La partie oratoire terminée, les courses nautiques ont commencé tôt après; en voici les résultats:

- Parcours de 2000 mètres, virage:
 - Série I, 10 rameurs. — 1. Meillerie, 12 minutes; Territet, 12; 3. Vevey-Vétéran, 12,59; 4. Vevey-Plan et Villeneuve, 13.
 - Série II, 8 rameurs. — 1. Ouchy et Rolle, ex æquo, 12,50; 2. Cully, 13,16; 3. Montreux, 14,16; 4. Clarens, 13,29; 5. Thonon, 13,53.
 - Série III, 6 rameurs. — 1. Yvoire, 12,24; Coppet, 13,33; 3. Nyon, 13,44.
 - Série IV, équipiers volontaires. — 1. Territet, 12,59; St-Prex, 13,22; 4. Morges, 13,31; 4. Lutry, 13,32.

Confédération Suisse

La légion étrangère. — Le Département politique de la Confédération suisse publie l'avis ci-après:

Malgré les circulaires du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux des 18 janvier 1884 et 28 janvier 1887, mettant en garde contre de nouveaux engagements volontaires dans la légion étrangère en France, et malgré les renseignements donnés à diverses reprises à ce sujet par le département soussigné, depuis 1881, dans ses rapports de gestion, il est arrivé plusieurs fois, et tout dernièrement encore, que des parents se sont adressés à l'autorité fédérale pour réclamer la libération de jeunes gens engagés.

Le gouvernement français continue à maintenir son point de vue, savoir que des engagements contractés volontairement pour le service de la légion étrangère et valable en la forme, ne peuvent être annulés si le contractant se montre capable de remplir les conditions du service actif. Ce gouvernement ne s'inquiète pas de savoir si, en s'engageant l'intéressé n'a pas fait — comme il arrive fréquemment — une fausse déclaration d'âge. Sur 18 requêtes en libération de service dont a eu à s'occuper, en 1892, le Département des affaires étrangères, le gouvernement français a fait droit à une seule, parce que l'engagement volontaire était notoirement impropre au service.

Nous ne saurions donc mettre le public trop en garde contre ces engagements et nous prions les gouvernements cantonaux de donner, de la façon qu'ils jugeront la plus convenable, toute la publicité nécessaire à ce sujet.

Congrès postal universel. — Le Congrès postal universel se réunira, on en est certain maintenant, à Rome au printemps prochain. Les convocations viennent d'être envoyées aux divers gouvernements.

La Suisse fera au Congrès les propositions suivantes: Elévation du poids de la lettre en service international de 15 à 20 grammes; réduction de la taxe unique de 25 centimes à 10 ct. pour les papiers d'affaires.

Tarifs douaniers italo-suisse.

— Samedi la douane italienne a commencé à appliquer aux marchandises suisses qui entrent en Italie le nouveau traité conclu avec la Suisse en 1904. Le bureau italien de Ponte Chiasso est autorisé dorénavant à faire les opérations de douanes pour toutes les espèces de marchandises.

La Suisse appliquera le nouveau traité aux marchandises provenant d'Italie probablement à partir du 1er janvier 1906.

Heureux Maris!

Leur femme guérie par les Pilules Pink

L'ange de la maison, c'est la femme. Si la femme est en bonne santé, tout va bien, c'est le paradis. Qu'elle soit malade, tout va mal, la maison devient un enfer. Pour surveiller le détail de tous les travaux de la maison, il faut l'œil de la femme. Il n'y a pas d'intérieur aussi mal tenu que celui d'un veuf. Un mari dont la femme est malade est presque veuf. Heureux les maris dont la femme prend les pilules Pink. Si elle prend les pilules Pink aujourd'hui sa guérison commencera aujourd'hui. Voici quelques heureux maris.

M. Duval, instituteur du Thil-en-Vexin (Eure) écrit:

„Je me fais un plaisir de vous informer que par l'emploi des Pilules Pink ma femme a pu retrouver les forces qui lui manquaient et les couleurs qui lui faisaient défaut. Après le moindre travail, elle se sentait épuisée. Les pilules Pink lui ont donné des forces, de l'appétit. Elles ont favorisé une circulation plus active du sang. — Ma femme se porte maintenant on ne peut mieux —“

Un autre mari heureux, c'est M. Abdon Castelli, brigadier des douanes, à Andreselles par Boulogne-sur-Mer. Il écrit:

„Je me fais un plaisir de vous faire connaître que ma femme Mme Justine Castelli a été guérie complètement de ses maux d'estomac par les pilules Pink. Je vous suis très reconnaissant de cette guérison.“

M. Dupuis-Cozette, jardinier chez Mme Touret, à Villers-sur-Authie (Somme) écrit:

„La boîte de pilules Pink que vous m'avez envoyée a donné des résultats merveilleux. Ma femme souffrait d'atroces migraines et de douleurs dans le côté. Tout cela a disparu depuis qu'elle a fait usage de vos pilules.“

Tous les maris doivent savoir que les pilules Pink sont particulièrement bonnes pour les femmes. Elles sont bonnes pour les hommes, mais pour les femmes elles sont indispensables. Le délicat tempérament du sexe faible a toujours besoin d'un tonique, a toujours besoin de sang. Les pilules Pink sont le meilleur tonique et le meilleur régénérateur du sang. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies, sciatique, débilité nerveuse, périodes irrégulières.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et chez MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève. Trois francs cinquante la boîte, dix-neuf francs cinquante les six boîtes franco.

Agriculteurs, artisans, particuliers,

faites un essai avec le **Vin blanc** de raisins secs à fr. 20,—, **Vin rouge** (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à fr. 27.— les 100 litres pris en gare de Morat, contre remboursement.

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bon et agréables.

Echantillons gratuits et franco

Se recommander

Oscar Roggen, à Morat.



Le meilleur dépuratif fortifiant

qui puisse rivaliser avec l'huile de foie de morue est le **Sirop au brou de noix, phosphates et fer** de F. Golliez, pharmacien à Morat. Agréable au goût il est facile à prendre et est supporté par les estomacs les plus délicats. Le flacon 3 fr., la bouteille 5,50 fr. Seul véritable avec la marque des „2 palmiers.“

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat



Souverain pour les soins de la peau. **Frédéric Steinfels, Zurich.**

Avis important

Tout ce qui concerne les demandes d'abonnements, le paiement de ceux-ci, ainsi que les changements d'adresses et les réclamations pour distribution irrégulière du journal doit être adressé exclusivement à l'Administration et non à la Rédaction.

Hôtel du Midi, Aigle

A l'occasion du tir annuel d'Aigle, les 7, 8 et 9 juillet, se recommande à ses compatriotes valaisans
C. Steiner-Brunner.

Aux Entrepreneurs

Le soussigné les informe qu'il tient en magasin l'assortiment complet de

Fers à T

de 1 à 10 m. de long et de 8 à 24 cm. de haut.
Mêmes prix qu'à Genève, Lausanne et Vevey.
Jos. Veuthey, Martigny.



Plus d'incendies désastreux

Travaux en béton armé systèmes Hennebique
H. & C. CHAUDET FRÈRES
Architectes-Entrepreneurs à MONTREUX
Concessionnaires dans le canton du Valais
Nouveaux planchers creux complètement insonores
Etudes et devis gratuits.

Chaussures

à des prix très avantageux

chez **Victor DUPUIS**
MARTIGNY-VILLE

Hommes	Souliers de travail ferrés	40/47	Fr. 5.95
	bonne qualité	40/47	" 6.90
Bottes	à lacets, bouts façonnés	40/47	" 8.50
	empeigne, semelle ferrée	40/47	" 9.50
Femmes	Souliers ferrés pour le travail	36/42	Fr. 5.60
	empeigne	36/42	" 6.80
	Bottes à lacets, bouts façonnés	36/42	" 6.80
Souliers bas, bouts façonnés		36/42	" 5.90
	Filles	Souliers ferrés, solides	26/29
empeigne		Fr. 3.60	Fr. 4.60
Bottes à lacets pour dimanche		" 4.80	" 5.80
		" 4.50	" 5.50

Grand choix de pantoufles

en velours, lasting, tissu, lacets, brun, gris et jaune
Canevas à fleur talon

Hommes	No 40/46	Fr. 3.-
Femmes	" 36/42	" 2.50
Fillèttes	" 30/35	" 1.90
	" 30/35	" 2.-

En chaussures BALLY

Souliers jaunes, bas et montants, chevreau, Box-Calf-Richelieu velours
Bains de mer, en blanc, gris, noir, etc., etc.

Demandez le catalogue illustré
Envois postaux. Livraisons soignées.
TÉLÉPHONE

Journal et Liste des Etrangers de Montreux, Vevey

de la Vallée du Rhone et des Stations climatériques romandes

Organe officiel de la Société des Hôteliers (Vingt-septième année)

Ce journal paraissant toute l'année, richement illustré et soigneusement rédigé, est seul à publier régulièrement la liste officielle des étrangers en séjour à Montreux et Vevey, ainsi que celle des principaux hôtels des Alpes vaudoises, de la Vallée du Rhône, de la Gruyère, etc.

Près de 55,000 exemplaires sont adressés gratuitement chaque année, ensuite d'entente avec les destinataires, aux salons des sociétés médicales, des ambassades, consulats, clubs, casinos et hôtels renommés en Suisse et à l'Étranger.

Sa publicité, d'une efficacité incontestable, est recommandée à toutes les personnes, hôteliers et négociants, ayant des rapports avec les étrangers.

PRIX d'INSERTION :

Annonces: 20 ct. la ligne. — Réclames : 50 ct.

L'allemand pratique

GUIDE permettant d'apprendre très rapidement et sans l'aide d'un maître à lire, à écrire et à parler la langue allemande.
Contenant : un résumé très complet de la grammaire, deux vocabulaires français-allemand et allemand-français, des morceaux de lecture et de nombreux exercices de conversation. Prix fr. 1,25.

D^r Ribordy

pendant l'été médecin de la station de Champéry est absent
dès le 28 juin 1905

Jeune fille

de toute confiance cherche place dans magasin; peut aussi aider au ménage. Gages modestes. S'ad. au Bureau du journal.

Grand Tir

du Stand d'Aigle
les 7, 8 et 9 juillet 1905
FUSIL CARABINE REVOLVER
Fr. 20,000
prix et primes
Demandez le plan du tir

On demande de suite

Repasseuses, laveuses, cuisinières-chefs, cuisinières à café, filles d'office et de cuisine, femmes de chambre, sommelières de salle, filles pour aider au ménage.
Casseroliers, garçons de cuisine jeunes chefs de cuisine, portiers, cochers. Vachers et domestiques de campagne pour la Suisse et la France.
S'adresser Bureau général de Placement, Bornet, Sierre.

Café

Kilos	Fr.
5 Café vert, trié, fort	6.50
5 extra fin et fort	7.50
5 Libéria gros grains	8.50
5 Perle, fin, vert	8.50
5 Guatemala supérieur	9.50
5 Perle, fin, jaune	11.50
5 torréfié	fr. 9.50 et 11.50
Depuis 50 kg. 5 % de rabais	
Ferd. Staub, Baar (Ct. de Zoug)	

Guérison par la simple méthode de KESSLER, des

Rhumatismes

(aussi anciens) maux d'estomac (persistants), gonflements du cou, abcès dangereux, blessures, etc., au moyen des remèdes simples et inoffensifs de
Fr. Kessler-Fehr (anc. Kessler, chin.) Fischengen (Thurgovie)
Un petit opuscule d'at-testations sur les bons résultats obtenus est expédié gratis et franco sur demande.
En vente: Pharm. du Jura, Bienne

Guérison dans la plupart des cas

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 frs. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. 600,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 3,000, etc., etc., seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.
Les prochains tirages auront lieu : 10 juillet, 1er août, 15 août, 20 août, 15 septembre, 30 septembre, 1er octobre, 15 octobre, 20 octobre, 10 novembre, 15 novembre, 1er décembre, 10 décembre, 15 décembre, 20 décembre, 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la Banque p. obligations à primes à Berne

Timbres en caoutchouc

fr.
Timbres de 1 à 3 lignes 0,80
Timbres de forme ovale 1,50
Petite imprimerie complète brevetée la „Perfectionnée“ avec 200 lettres et chiffres . . . 4,-
Cachet p. cire, 2 lettres 1,-
Prix-Courant illustré, gratis et franco.

A. Niederhäuser GRANGES (Soleure)

On offre à louer

avenue de la gare à Martigny une belle chambre meublée avec balcon.
Le journal indiquera.

A louer

de suite, deux chambres meublées. — S'adresser à Ernest Charles, café de Lausanne, à Martigny-Ville.

A vendre un char de chasse neuf

à patente et un break à 4 places, chez R. Richner, maréchal, Vevey.

Plumes pour duvets

J'expédie franco de port rendu à la maison: Plumes pr duvets nouvelles à 75 cts; bonne plume de canard à fr. 1.25; plume de canard bien duvetée à fr. 1.50. Demi-duvet à fr. 2; plume grise très fine à fr. 2.50 et 3; plume blanche fine à fr. 3 et 4.50; Duvet à fr. 3; Duvet fin extra léger à fr. 5, 6 et 7.50 le 1/2 kilo. Echantillon expédié prompt et franco. Ferd. Staub, Baar (Ct. de Zoug)

La Compagnie suisse de pailles à Berne

vend à des conditions avantageuses

Paille de blé et d'avoine

en balles pressées franco chaque gare.

Si vous voulez que vos pores et veaux deviennent forts, gros et gras, ajoutez régulièrement à leur nourriture un peu de

Lactophosphatine Simond vous obtiendrez de magnifiques résultats.

Envoi partout contre rembourse- ment le sac de 5 kg. 4.— 10 kg. 7.— Pharmacie A. Simond, Rolle

Etude d'avocat — Sion

Henri Leuzinger

Avocat et Notaire
Litiges — Recouvrements — Stipulations
Téléphone 29 rue du Château 29 Téléphone

AVIS

M. François Coste, gérant vigneron, du domaine de Bagatelle à Frontignan (Hérault) France, offre à toute personne sérieuse, ayant une petite cave, le dépôt de ses produits, qu'il vous expédiera franco de tout sans vous demander aucune avance ni garantie que l'honorabilité.

Ecrire en français avec bonnes références, si non s'abstenir. (affranchir à 25 cent.)

Contre l'Anémie,

Faiblesse et

Manque d'appétit

essayez le véritable

Cognac ferrugineux Golliez

(Marque des 2 palmiers)

30 ANS DE SUCCÈS, 10 diplômes et 22 médailles
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 2,50 et 5,

Chute des cheveux

et de la barbe

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. La raison en est, que je désirais auparavant m'assurer que les heureux résultats obtenus par votre traitement par correspondance étaient durables. J'en suis convaincu aujourd'hui, car depuis que j'ai suivi vos prescriptions, non seulement les cheveux ne tombent plus, mais il repoussent avec une vigueur extraordinaire. Il en est de même pour les poils de la barbe, aussi je vous prie de ne pas me faire de nouvel envoi; il est inutile maintenant. Chavannes-de-Bogis par Céligny, s/ Genève, le 27 novembre 1903. Eug. Guex, garde-frontière. — Le syndicat de Chavannes-de-Bogis certifie authentique la signature ci-dessus. Chavannes-de-Bogis, le 27 novembre 1903. Ch. Monod. — Adresse: Policlinique privée, Kirchstrasse 405, Claris. 10-4 H1200Z



Pour éviter des procès et des malentendus, copiez votre correspondance!

Ayez de l'ordre dans vos factures et vos quittances

Copies de lettres et de factures
Presses à copier

Imprimerie Commerciale

Ad. IMHOFF

Martigny-Ville

CLASSEUR SCENNECKEN

Prix 3 fr. avec perforateur adapté

Classeur sans perforateur 2 fr. — Perforateur seul 2 fr.

Timbres en caoutchouc

Expédition par retour du courrier